

LA FORMATION D'ENSEIGNANTS ATTIKAMEKS : UN BEL EXEMPLE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE COLLABORATION ENTRE LES COMMUNAUTÉS ATTIKAMEKS, L'UQTR ET LE CONSEIL DE LA NATION ATTIKAMEK



Nicole Audy, directrice intérimaire des Services éducatifs, linguistiques et culturels du CNA

Nous présentons ici le fruit d'une expérience de formation qui, nous l'espérons, pourra inspirer des intervenants scolaires œuvrant auprès d'une clientèle autochtone.

Mise en contexte de l'étude

Depuis sa fondation en 1982, le Conseil de la nation atikamekw (CNA) a organisé plusieurs formations postsecondaires à temps plein ou à temps partiel pour combler ses propres besoins de personnel qualifié, notamment en enseignement, en éducation spécialisée, en travail social, en éducation à l'enfance, en technolinguistique et en gestion, mais aussi pour combler ceux des trois communautés attikameks, à savoir Manawan, Obedjiwan et Wemotaci.

À l'automne 1995, un remaniement de la structure du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP) a fait passer sa durée de trois ans (avec une période de probation de l'enseignant) à quatre ans (sans période de probation, mais comportant quatre stages). Cette nouvelle durée de formation, liée au

départ à la retraite massif, en 1997, de plusieurs enseignants du réseau scolaire québécois, a provoqué de grandes difficultés de recrutement d'enseignants dans les communautés attikameks. Ainsi, en 2003, malgré des efforts soutenus de recrutement, la moitié du personnel enseignant de l'école primaire de Wemotaci n'était pas légalement qualifiée et on entrevoyait plusieurs départs à la retraite d'enseignants attikameks qualifiés; à Manawan, la situation était semblable. Une solution s'imposait : former des Attikameks qui proviennent de ces deux communautés et ayant un intérêt à enseigner, et ce, en nombre suffisant. Pour répondre à cette demande, en 2004, une cohorte du BEPEP composée d'Attikameks a été formée.

La formule gagnante, en ce qui a trait à la persévérance et à la réussite scolaires des étudiants de la cohorte attikamek à temps plein dans les programmes tels que le BEPEP, a été d'amorcer la formation par une mise à niveau en français ou d'en intégrer une au programme, d'adapter les formations au contexte attikamek et d'avoir, sur place, un agent d'aide psychosocial

dédié expressément aux étudiants de ces cohortes.

La nécessité d'une mise à niveau en français

Les exigences d'admission de départ

À l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le BEPEP est un programme contingenté : des 500 à 600 demandes d'admission qui y sont acheminées, seulement 150 seront acceptées. Les admissions sont offertes sur une base collégiale (soit environ 95 % des offres d'admission) ou sur une base adulte. Dans le premier cas, pour être admissible, il faut avoir obtenu une bonne Cote Rⁱ et avoir réussi l'épreuve uniforme de français nécessaire à l'obtention du diplôme d'études collégiales. Dans le second cas, les candidats doivent avoir au moins 21 ans, fournir un curriculum vitae qui démontre au moins six mois de travail connexe à temps complet et passer le test institutionnel de français. Ce sont ces obstacles qui ont fait en sorte que la formation de la cohorte d'enseignants attikameks de 2004, qui apparaissait simple au départ, s'est avérée un peu plus complexe que prévu.



Au départ, aucun candidat potentiel n'avait de diplôme d'études collégiales (DEC) : ils devaient donc être admis sur une base adulte avec expérience, ce qui posait problème, vu le ratio d'admission qui était consacré à ce type d'étudiant (5 %). De plus, les exigences concernant la langue française n'étaient pas satisfaites par la plupart de nos candidats : des 27 qui se sont présentés au test institutionnel de français de l'UQTR, 22 candidats avaient de l'expérience en enseignement, mais trois seulement ont obtenu un résultat supérieur au seuil de réussite. Pour ces raisons et vu notre grand besoin de relève, nous avons opté pour la création d'une cohorte particulière attikamek, en marge du contingentement. Cette option semblait la plus pratique, et ce, même si l'UQTR exigeait un seuil minimal de démarrage de 30 étudiants et le maintien d'une moyenne de 18 étudiants tout au long du baccalauréat, sans quoi des pénalités financières importantes nous seraient imposées.

Étant donné qu'il était question d'un BEPEP menant à un brevet d'enseignement valide partout au Québec, cela impliquait, d'une part, que nos étudiants atteignent les objectifs de la formation en enseignement et, d'autre part, qu'ils aient une maîtrise du français équivalente à celle d'un locuteur natif. Évidemment, cela nécessitait plus de temps que ce qui était prévu dans le cheminement de base du baccalauréat et demandait plus que les deux cours d'appoint en français habituellement offerts à ceux qui ne réussissent pas le test institutionnel. De plus, quand on sait que vingt points sur cent peuvent être retirés pour des fautes de français lors de la remise d'un travail ou d'un examen, il est clair qu'admettre des étudiants au BEPEP sans mise à niveau en français ne leur aurait pas rendu service. Cela aurait été, au contraire, les placer en situation d'échec.

L'offre personnalisée de l'UQTR

Pour augmenter les chances de réussite

des étudiants admis au sein de cette cohorte spéciale, le décanat des études de premier cycle de l'UQTR a suggéré de les faire commencer par le certificat en français pour non-francophones avancés. Ce certificat comporte cinq cours de français et aiderait assurément nos candidats à pallier leurs difficultés dans ce domaine. Il comprend des cours de syntaxe et de grammaire, deux cours de culture québécoise (pour compenser le fait qu'aucun candidat n'avait fait d'études collégiales et que certains n'avaient pas terminé leurs études secondaires), de même que trois cours complémentaires sélectionnés dans la grille du BEPEP pour leur donner la chance d'avancer dans leur cursus scolaire. Même si cela ajoutait une année au parcours du BEPEP, nous avons considéré que c'était non seulement utile, mais nécessaire. Le CNA a donc signé un protocole d'entente avec l'UQTR pour que l'École internationale de français offre à nos étudiants ledit certificat.

Les caractéristiques des étudiants en formation

Voici quelques caractéristiques que présentaient les 35 étudiants inscrits à ce certificat en septembre 2004 :

- Tous faisaient un retour aux études après un arrêt plus ou moins prolongé;
- La majorité des étudiants ont été admis sur une base adulte détenant un DES et une expérience pertinente;
- Aucun étudiant n'avait de DEC;
- Des 35 étudiants inscrits, 29 avaient de l'expérience en enseignement ou dans un domaine connexe;
- L'âge des étudiants variait de 21 à 42 ans, pour une moyenne de 29,6 ans;
- Le français était, pour la plupart, leur langue seconde;
- Parmi la cohorte, 29 étudiants avaient un ou plusieurs enfants à charge, pour une moyenne de 2,4 enfants par étudiant;
- Tous les étudiants ont dû déménager, sauf une qui habitait déjà dans les

environs de Trois-Rivières;

- Plusieurs étudiants n'étaient pas familiers avec l'ordinateur et ses diverses fonctions utilisées couramment à l'université.

Notons que 16 étudiants ont réussi tous les cours du certificat en français et obtenu une moyenne de deux ou plus, ce qui leur a permis d'avoir le certificat.

L'adaptation du BEPEP pour les étudiants attikameks

Une étape à la fois

Considérant ce résultat modeste et le risque inhérent de pénalités financières élevées, nous avons opté pour la prudence et choisi de cheminer par paliers pour la formation subséquente en enseignement. Au lieu de signer une entente de quatre ans avec l'UQTR pour un BEPEP de 120 crédits, nous avons commencé par un certificat personnalisé en éducation à l'automne 2005, suivi de quatre microprogrammes en didactique et en enseignement et, chaque fois, le CNA a signé une entente avec l'UQTR. Par la suite, il n'y a plus eu de cours réservés à la cohorte attikamek, les étudiants étant transférés au BEPEP et intégrés aux groupes généraux selon les cours qui leur restait à faire.

Les moments de reconnaissance

Le fonctionnement par paliers conçu en microprogrammes a permis aux étudiants de recevoir une reconnaissance à chaque étape de leur formation. Les remises officielles de certificats ou d'attestations se sont effectuées en présence du doyen des études de premier cycle, du directeur du programme de BEPEP, de plusieurs enseignants de même que de la grande chef, des directions de l'éducation, des agents de liaison et des chefs des communautés, des membres des familles des étudiants et de leurs invités, du CNA et de plusieurs médias. Elles comprenaient une cérémonie de purification, un tirage de livres et un buffet, ce qui a permis de souligner



publiquement la réussite des étudiants, faisant ainsi non seulement la fierté des étudiants diplômés, mais aussi celle de leur famille, des communautés, du CNA et de l'UQTR.

La conciliation études-famille

Afin de laisser aux étudiants plus de temps pour étudier et faire leurs travaux, et sachant que la plupart d'entre eux devaient concilier leur vie de famille et leurs études, nous leur avons proposé des sessions allégées à l'automne et à l'hiver (quatre cours au lieu de cinq). Toutefois, certains en ont profité pour reprendre des cours échoués et d'autres pour s'avancer dans leur cheminement en complétant leur horaire.

De plus, la majorité des étudiants restaient à Trois-Rivières en mai et en juin parce que leurs enfants étaient inscrits dans les écoles primaires ou secondaires. Certains en ont profité pour s'inscrire à deux cours lors des sessions intensives d'été et se sont avancés dans leur cheminement.

L'implication des comités; un gage de succès

La formation d'un comité de suivi, constitué des directeurs de l'éducation et des agentes de liaison des communautés, de la direction de l'éducation du CNA, du directeur du programme, de la responsable des stages et de l'agente d'aide aux étudiants, a été une approche gagnante. Les membres de ce comité se réunissaient deux fois par trimestre et cherchaient des solutions aux problèmes rencontrés, comme l'absentéisme, les retards aux cours et les retards de remise des travaux, etc.

Un comité restreint UQTR-CNA, constitué de la direction de l'éducation du CNA, de l'agente d'aide aux étudiants, du directeur de programme, de l'agente de recherche au décanat des études de premier cycle, traitait,

quant à lui, du cheminement global des étudiants et voyait aux ententes entre le CNA et l'UQTR, aux remises officielles de diplômes, etc. Son rôle était plus administratif, lié aux règlements et aux procédures universitaires tels que les assemblées départementales, le choix des enseignants, la relève, etc.

Des rencontres d'information

Des rencontres d'information de deux à trois heures ont eu lieu en début de trimestre avec les professeurs de la cohorte. Elles avaient pour but de présenter les caractéristiques de nos étudiants à leurs futurs professeurs, de leur faire connaître la nation attikamek, de leur suggérer des pistes d'intervention en classe et de leur permettre de partager leurs stratégies d'enseignement, en plus de leur permettre d'éviter certaines maladresses dues à l'ignorance des particularités de ce peuple. Une pochette de textes portant sur l'éducation autochtone ainsi qu'une pochette d'information sur les Attikameks leur étaient remises.

Quelques autres mesures d'adaptation

Afin de favoriser la réussite et la persévérance scolaires de nos étudiants, quelques mesures ont été mises en place. D'abord, la grille de cheminement de cours du BEPEP a été légèrement réorganisée pour faire en sorte que certains cours très exigeants au point de vue du français soient reportés à plus tard dans le cheminement de nos étudiants.

Ensuite, l'achat de libérationⁱⁱ de cours, à raison d'un cours par année pendant 2 ans, par le CNA pour libérer une responsable pédagogique des stages a permis un meilleur accompagnement des étudiants pendant leur stage. En effet, cette libération a permis à la responsable pédagogique d'aller rendre visite aux étudiants dans leur milieu de stage en communauté et a aussi permis la formation des maitres

associés des communautés.

De plus, l'article 48 pour le stage IV en lien d'emploi, une mesure instaurée afin de faire face à la pénurie d'enseignants qui est offerte par le MELS depuis 2008 et reconduite jusqu'en 2016, a permis aux étudiants d'être rémunérés pour les douze semaines de stage réalisées dans leur communauté.

Finalement, pour habiliter nos étudiants à enseigner leur langue première dans le cadre du programme bilingue d'enseignement en vigueur dans les communautés, nous avons offert un cours de langue attikamek de deux crédits reconnu par l'Université : « Fondements pour l'enseignement de la langue atikamekw ».

La nécessité d'un soutien psychosocial

Une aide financière et une agente d'aide appréciées

Fort de son expérience, le CNA avait présenté au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINCⁱⁱⁱ) une demande de financement spéciale pour ce projet. En avril 2005, ce dernier nous accordait du financement pour diverses activités, mais surtout pour l'embauche d'une agente d'aide aux étudiants qui est entrée en fonction le mois suivant. Cette personne-ressource avait fait des études universitaires, connaissait bien les Attikameks et leur culture, ne les jugeait pas, et surtout, croyait en leur potentiel. Elle connaissait également les exigences universitaires et les ressources universitaires et communautaires auxquelles les étudiants pouvaient avoir recours.

Le rôle et les responsabilités de l'agente d'aide

L'agente qui a été embauchée a su créer un climat de confiance : elle a accueilli les étudiants, les a écoutés, les a conseillés, les a orientés vers d'autres ressources d'aide lorsque c'était



nécessaire et parfois, elle a accompagné les étudiants éprouvant des difficultés. Elle a également fait le suivi de leur cheminement, les a recentrés sur leurs études, les a motivés et les a amenés vers une plus grande autonomie, en plus de maintenir le lien entre l'UQTR, le CNA, les communautés et les étudiants. Notons que cette personne-ressource a travaillé à temps plein de mai 2005 à mai 2008, puis à temps partiel jusqu'en décembre 2009, étant donné qu'à ce moment, il y avait moins d'étudiants de cette cohorte sur le campus.

Son rôle a été majeur, car pendant leur formation universitaire, les étudiants ont vécu toutes sortes de difficultés qui peuvent être d'ordre personnel, culturel, académique, organisationnel (ou de planification), informatique (ou technologique), linguistique, d'orientation, ou autre. En fait, ces difficultés ne sont pas très différentes de celles des autres étudiants qui quittent leur village et qui se retrouvent isolés dans un grand centre urbain. Elles peuvent s'apparenter aussi à celles des étudiants adultes qui font un retour aux études après un arrêt plus ou moins prolongé, en plus de devoir assurer des responsabilités parentales. Comme les communautés attikameks sont des milieux socioéconomiques peu développés^{iv}, on peut aussi comparer les difficultés de nos étudiants à celles d'étudiants venant de quartiers défavorisés où les problèmes sociaux et financiers sont courants et où peu de gens ont fait des études supérieures, ce qui fait qu'ils ont peu de modèles professionnels. Aussi, de par leur origine autochtone, nos étudiants

ont une vision différente de la vie, du temps, de la réussite et de l'éducation et, de ce fait, peuvent vivre une sorte de choc culturel, un peu comme celui des étudiants étrangers. Finalement, l'attikamek étant leur langue première, le français est pour eux une langue seconde. Quoique nos étudiants puissent en être de très bons locuteurs, le français peut représenter une difficulté importante pour eux parce qu'au niveau universitaire, le vocabulaire est plus spécialisé, les notions plus abstraites et les textes plus complexes. De plus, les exigences en matière de rédaction y sont très élevées.

Notons que plusieurs problèmes se sont atténués avec le temps, par exemple la motivation, la gestion du temps, l'adaptation et l'intégration à la vie en ville et à la vie universitaire, les compétences en informatique et la compréhension en lecture. Il reste que l'accumulation de ces difficultés a constitué chez plusieurs étudiants un risque important d'échec ou d'abandon scolaires.

La présence de l'agente d'aide aux étudiants sur le campus a grandement aidé nos étudiants à persévérer. C'est ce qu'ils nous ont confirmé lors d'une rencontre bilan du BEPEP tenue le 24 février 2014. Ce sont 14 titulaires de classes sur 17 qui ont partagé avec nous les autres sources de motivation qui les ont aidés à persévérer pendant leurs études :

- Le soutien de leur famille proche et élargie, de la cohorte et des gens de leur communauté;

- Le fait de savoir qu'ils auraient un emploi une fois leur formation terminée;
- La confiance que les gens de la communauté avaient envers eux;
- Le fait de vouloir se prouver à eux-mêmes qu'ils étaient capables de mener à bien ces études, mais aussi pour le prouver aux gens de leur communauté et aux non autochtones en général, pour défaire les préjugés;
- Le fait de vouloir faire la différence dans la vie des enfants à l'école, d'avoir des stratégies pour pouvoir mieux aider les élèves en difficulté;
- Le fait de vouloir devenir un modèle pour leurs enfants et les jeunes de leur communauté, de les motiver à réaliser leurs rêves;

L'investissement de l'UQTR, du CNA et des communautés dans le suivi et l'adaptation de la formation au contexte attikamek est faite sans abaisser les standards exigés par la profession.

Notons que plusieurs ateliers offerts aux étudiants sur une base volontaire, comme l'atelier de retour aux études, celui d'initiation à l'informatique ou de gestion de budget ainsi que les cercles de parole, ont également contribué à leur réussite.

Les résultats obtenus de la création de la cohorte attikamek

Au total, 43 étudiants ont cheminé dans la cohorte, sans dépasser 35 étudiants à temps plein par trimestre. À la session d'automne 2008, 17 étudiants étaient toujours actifs.

Diplômes obtenus en enseignement, au 5 octobre 2009, depuis septembre 2005 :

| | |
|--|--------------|
| CÉ : certificat personnalisé en éducation (numéro 4001) 30 crédits | 28 étudiants |
| A 1 : attestation de microprogramme (# 0450) 12 crédits | 15 |
| A 2 : attestation de microprogramme (# 0550) 18 crédits | 15 |
| A 3 : attestation de microprogramme (# 0650) 14 crédits | 13 |
| A 4 : attestation de microprogramme (# 0750) 16 crédits | 11 |



En mars 2014, en plus des 11 étudiants qui ont obtenu un certificat personnalisé en éducation, mais qui ont interrompu leurs études, on comptait sept diplômés du BEPEP et dix étudiants encore en cheminement, dont neuf ont cumulé plus de 90 crédits, ce qui constitue pour nous une très bonne performance. Parmi les étudiants encore en cheminement, cinq devront suivre d'un à trois cours pour terminer leur baccalauréat, alors que les cinq autres en auront entre quatre et dix à suivre. En ce moment, un travail d'équipe entre la plupart des enseignants et le CNA a lieu pour que ces derniers étudiants terminent le programme.

Conclusion

En dernière analyse, on peut dire que le succès de la cohorte attikamek du BEPEP vient de la détermination et des efforts considérables consentis par les étudiants, mais aussi du soutien qu'ils ont reçu de la part de leur famille, de leur communauté, de l'UQTR, du CNA et du MAINC. Nous sommes convaincus que les mesures mises en branle — comme la mise à niveau en français, l'adaptation du BEPEP et l'aide psychosociale — ont contribué activement à la réussite et à la persévérance scolaires de ces étudiants.

Références

Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. (n.d.). Cote de rendement au collégial (CDR). Récupéré du site du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu : <http://www.cstjean.qc.ca/programmes-et-admission/cote-de-rendement-au-collegial-crc>

Cote R. (n.d.). Dans Wikipédia. Récupéré 14 juillet 2014 de http://fr.wikipedia.org/wiki/Cote_R

Dix ans après le début de cette aventure, les besoins de relève en enseignement se font de nouveau sentir dans les communautés attikameks, que ce soit en enseignement au primaire, au secondaire, en adaptation scolaire ou en enseignement en éducation physique. Nous comptons bien nous inspirer de l'expérience de la cohorte du BEPEP de 2004 pour organiser une nouvelle formation. Il y aurait lieu, cependant, de revoir le processus de sélection des candidats de même que le type de mise à niveau en français qui leur est offert. Nous pensons qu'avec une attestation d'études collégiales (AEC) en français axée spécifiquement sur les difficultés typiques en français langue seconde des étudiants attikameks, nous pourrions atteindre de meilleurs résultats, à moindres coûts et en moins de temps. Nous sommes d'ailleurs à peaufiner un dépliant à ce sujet qui pourra servir de référence aux enseignants d'une éventuelle AEC.

ⁱ Selon Wikipédia, l'encyclopédie libre, la cote de rendement au collégial (cote R) dépend des notes de toutes les étudiantes et de tous les étudiants au Québec dans un programme donné. C'est une méthode statistique utilisée au Québec visant à mesurer la performance des étudiants de niveau collégial en vue de leur admission dans un programme contingenté à l'université.

La Cote R se situe sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe dont la valeur minimale est 0 et la valeur maximale 50. La plupart des Cotes R se situent entre 15 et 35, des notes dans la moyenne méritant entre 20 et 26. Des cotes supérieures à 40 sont extrêmement rares.

Généralement, si un programme est contingenté à un certain nombre d'étudiants, les candidats seront admis en ordre décroissant de Cote R, le premier candidat admis étant celui avec la plus forte Cote R. La Cote R du dernier étudiant admis dans chaque programme contingenté est publiée chaque trimestre par les universités, fournissant ainsi une indication de la Cote R minimale à viser pour un étudiant désireux de s'inscrire à un de ces programmes.

Selon le site internet du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, www.cstjean.qc.ca/public/65ea2bc4-166b.../cote_r_2013.pdf, la plus basse Cote R admise pour le BEPEP à l'UQTR en 2013 était de 22.41.

ⁱⁱ L'achat de libération consistait, en 2007 et en 2008, à payer 8800 \$ à l'université pour qu'un professeur soit libéré d'une tâche d'enseignement de 3 crédits pendant une année universitaire en vue d'un projet précis, dans notre cas, l'accompagnement pédagogique des stages de la cohorte attikamek. La demande devait être faite officiellement au directeur du département, puis soumise au comité exécutif et à l'assemblée départementale.

ⁱⁱⁱ Maintenant le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien (AADNC).

^{iv} Voir les caractéristiques économiques et sociales des communautés attikameks à la page 9 du rapport de Céline Castonguay et Nicole Audy de la Formation en ethnopédagogie donnée à l'école Waratinak de Wemotaci à l'hiver 2002, Équipe des Services pédagogiques du CNA, mai 2002, La Tuque, de même que dans la section Portrait des communautés attikameks de la pochette d'information pour les enseignants d'apprenants attikameks du Conseil de la nation attikamek, aout 2009.

